



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Recommandations:

- les réponses sont rédigées à l'encre, ou au crayon pour les croquis et les schémas (pas de rouge).

L'épreuve consiste à réaliser le projet d'aménagement d'un lotissement de 10 lots.

Les 4 études correspondent à des avancements différents des phases de réalisation de ce lotissement.

En tant que technicien d'un cabinet de géomètre, vous participez à ce projet

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES TOPOGRAPHIE



Session 2018

EPREUVE EP2

SAISIE ET PREPARATION DE L'EXPLOITATION
DES DONNEES

DOSSIER ETUDES

N° de l'étude	Activités et documents	Barème	Durée conseillée
0	Lecture du dossier		10 mn
1	Croquis de terrain	/ 20	30 mn
2	Lever topographique	/ 50	1 h 20
3	Implantation	/ 40	40 mn
4	Nivellement direct	/ 50	1 h 20

Note sur 160 points

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES TOPOGRAPHIE	LOTISSEMENT « Les Aulnes »	CODE :	
	EPREUVE EP2 : SAISIE ET PREPARATION DE L'EXPLOITATION DES DONNES	DOSSIER ETUDES	
SESSION 2018	DUREE : 4 H 00	Coefficient : 8	Page 1/4

PRODUCTION DE DOCUMENTS TECHNIQUES ET JURIDIQUES ETUDE 1
Croquis de terrain

SITUATION PROFESSIONNELLE : Cabinet de géomètre expert

Vous découvrez le terrain faisant l'objet d'un projet d'aménagement. Vous devez avant toute chose en faire le repérage et le croquis.

ON DONNE : un croquis de situation de la zone à lever (DT1)
une feuille de dessin de format A3 (DR1)
une planchette.
15 points imposés, repérés et matérialisés sur le terrain.

ON DEMANDE :

D'établir le croquis de terrain nécessaire au levé des points de détails de la zone imposée (DT1), dans le but d'établir le plan topographique à l'échelle 1 / 200.

Le croquis inclura les 15 points imposés.

ON EXIGE :

un croquis bien proportionné, propre, complet, légendé et orienté.
la représentation des 15 points imposés.
la représentation complète de la zone avec les détails topographiques (comme les seuils, regards, grilles, poteaux...).

DE1

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES TOPOGRAPHIE	LOTISSEMENT « Les Aulnes »	CODE :	
	EPREUVE EP2 : SAISIE ET PREPARATION DE L'EXPLOITATION DES DONNES	DOSSIER ETUDES	
SESSION 2018	DUREE : 4 H 00	Coefficient : 8	Page 2/4

PRODUCTION DE DOCUMENTS TECHNIQUES ET JURIDIQUES ETUDE 2
Lever topographique

SITUATION PROFESSIONNELLE : Cabinet de géomètre expert
 Vous devez faire le lever planimétrique de la parcelle.

ON DONNE : un croquis de situation de la zone à lever (DT1)
 un carnet de levé (DR2)
 une station connue S1
 une référence extérieure connue R1

ON DEMANDE :

1. de lever la zone à partir de la station S1 avec mise à 0.000 sur la référence
2. d'enregistrer les observations dans le carnet électronique
3. d'effectuer les mesures de contrôle (distance au ruban entre 2 points)
4. de transformer les mesures et calculer le semi de points
5. de contrôler les distances (comparer la distance mesurée sur le terrain avec celle obtenue sur le semis)

ON EXIGE : Les 15 points matérialisés sont levés
 Le levé est complet incluant les 15 points
 Les mesures de contrôle sont effectuées et contrôlées.

DE2

PRODUCTION DE DOCUMENTS TECHNIQUES ET JURIDIQUES ETUDE 3
Implantation

SITUATION PROFESSIONNELLE : Cabinet de géomètre expert
 Vous devez implanter l'un des lots du lotissement.

ON DONNE : Une épure d'implantation du lot. (DT2)
 Un carnet d'implantation de 4 points (DR3)
 La station d'implantation S1 ainsi que la référence

ON DEMANDE :

1. Implanter sur le terrain, à partir de la station S1, les 4 sommets du lot 1.
2. Mettre en évidence les contrôles de votre implantation en les reportant sur le DR4

ON EXIGE : Les 4 points sont implantés avec une précision centimétrique
 Les contrôles sont effectués et transcrits sur l'épure

DE3

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES TOPOGRAPHIE	LOTISSEMENT « Les Aulnes »	CODE :	
	EPREUVE EP2 : SAISIE ET PREPARATION DE L'EXPLOITATION DES DONNES	DOSSIER ETUDES	
SESSION 2018	DUREE : 4 H 00	Coefficient : 8	Page 3/4

